



a chronique **Ovine**

Semaine 31 du 5 août 2022

Réformer rapidement les brebis improductives



Compte tenu du prix élevé des aliments, il est conseillé de réformer le plus rapidement possible afin de limiter le nombre de brebis non productives sur l'exploitation.

Ainsi, les brebis adultes vides sur lutte d'automne, les récidivistes sur lutte de printemps et d'été sont vendues dès le constat de gestation. A la fin de l'agnelage : les femelles qui n'ont pas d'agneau sont également rapidement réformées. Et au tarissement, celles qui ont atteint la limite d'âge, qui présentent des

mammites, des boiteries etc...quittent l'exploitation sans attendre.

Engraisser coûte trop cher

L'engraissement des brebis de réforme n'est pas prioritaire sur l'exploitation et cette technique ne se justifie que si les stocks de fourrage et d'aliments concentrés sont supérieurs aux besoins des brebis qui produisent des agneaux. En conséquence, compte tenu du prix actuel des aliments achetés, engraisser les brebis de réforme coûte trop cher avec une ration distribuée en bergerie. A titre d'exemple, il faut compter environ 25 € pour du foin de graminées et une céréale pendant 3 mois. Il est ainsi conseillé de les vendre en l'état dans la plupart des cas.

Photo semaine 31-22 : vendre les brebis de réforme dès qu'elles sont triées et en l'état

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)